



Chamalières, le 21 mai 2008

Le projet de gestion du cadre latéral défendu par la DGFB comporte à ce jour un certain nombre de points inacceptables et notamment :

- La généralisation du recrutement au cadre latéral pour les personnels de la DGFB
- Le non respect des contrats de travail signés par les agents
- La mise en place d'une sous-catégorie avec fin de carrière à l'indice 420
- La déconnexion des raccordements indiciaires du cadre latéral de la grille utilisée pour le personnel statutaire
- Le refus d'affichage des indices des cadres latéraux sur Intranet dans les mêmes conditions que pour le personnel statutaire
- La pénalisation des débuts de carrières par le lissage à 10 points d'indice du pas des « échelons »
- L'absence de garantie sur la possibilité d'atteindre les indices de fin de carrière pour les agents même s'ils remplissent pleinement « les attendus » du poste de travail
- Le caractère illusoire de l'accès aux étapes de fin de niveaux pour de nombreuses fonctions, dans la mesure où l'organisation du travail ne le permet pas, que ce soit pour les agents d'exécution, la maîtrise ou les techniciens
- Le refus de la DGFB d'inscrire le projet à l'ordre du jour d'une Commission du personnel.

Dans l'hypothèse où le projet de la Banque n'évoluerait pas sur ces points lors de la réunion du 23 mai, le SNABF Solidaires dépose un préavis de grève pouvant aller jusqu'à 24 heures pour l'ensemble de la semaine du 26 au 30 mai 2008.

Des assemblées auront lieu sur les sites industriels à l'issue desquelles des appels seront, le cas échéant, finalisés avec le personnel.